



BREVET PROFESSIONNEL MAÇON

⇒ Objectif de la formation

L'ouvrier de haute qualification maçonnerie et béton armé utilise ses capacités dans les divers emplois de la construction soit dans les entreprises de petite ou moyenne importance du bâtiment et des travaux publics, soit dans les grandes entreprises.

Dans les travaux neufs ou d'entretien demandant une haute qualification professionnelle, il assume des responsabilités au niveau de son poste de travail ; il est également susceptible de prendre certaines initiatives en connaissance de cause.

Dans les travaux importants, il participe, seul ou en équipe, à des tâches partielles au cours de la réalisation dont il assume la responsabilité. Il peut se voir confier individuellement la finition des ouvrages.

En conséquence, l'ouvrier de haute qualification en maçonnerie et béton armé doit être un ouvrier ayant une formation globale de niveau IV fondée sur une initiation aux divers langages et démarches de la pensée, et incluant une formation professionnelle de haute qualité correspondant à ce niveau. De ce fait, il doit pouvoir s'adapter à des situations mouvantes où pourront s'affirmer sa dextérité, son esprit d'initiative et son autonomie.

L'ouvrier de haute qualification en maçonnerie et béton armé doit être capable de :

a) A partir d'éléments du dossier technique les plans d'exécution, les devis descriptifs, quantitatifs, estimatifs et en vue de la réalisation d'un ouvrage, en intégrant les règles de sécurité :

- ✓ Lire, comprendre et traduire les divers plans et pièces qui le composent ;
- ✓ Exploiter ces éléments et réaliser les croquis ou dessins destinés à le compléter ;
- ✓ Concevoir les formes de détail d'ouvrages ;
- ✓ Représenter un plan de coffrage d'un ouvrage ;
- ✓ Schématiser les armatures en position ;
- ✓ Utiliser une nomenclature simple d'aciers.

b) A partir de documents (éléments d'un dossier technique indispensables à la réalisation d'une partie d'ouvrage et essentiellement plans d'exécution et descriptif sommaire) réaliser in situ, seul ou en équipe, et après analyse, une portion d'ouvrage sur plusieurs niveaux et pouvant comporter des parties complexes, à savoir :

- ✓ Des ouvrages droits ou courbes en maçonnerie brute et de parement ;
- ✓ Des ouvrages horizontaux, verticaux inclinés ou courbes, en béton armé, de forme constante ou non, surfacés ou non, préfabriqués ou non ;
- ✓ Des ouvrages relatifs à un système complet d'assainissement avec ou sans raccordement à l'égout ;
- ✓ Des conduits, gaines techniques et travaux annexes de différente nature ;
- ✓ Des travaux en œuvre et sous-œuvre ;
- ✓ Des revêtements horizontaux et verticaux ;
- ✓ En mortier hydraulique sur des surfaces planes ou courbes ;
- ✓ En mortier synthétique (résines) ou plâtre sur des surfaces planes limitées ;
- ✓ En briquettes ou plaquettes ;
- ✓ Des revêtements horizontaux en pierre de différente nature sur des surfaces planes limitées ;
- ✓ Des travaux horizontaux ou verticaux de ragréage.



⇒ Organisation de la formation

Durée de la formation :

- ✓ Cas général : 2 années de formation

Alternance :

- ✓ 27 semaines au Centre de Formation sur les deux ans
- ✓ 13 semaines la première année et 14 semaines la seconde année

⇒ Conditions d'admission

L'accès à ce BP par la voie de l'apprentissage est ouvert aux jeunes titulaires d'un CAP Maçon ou d'un BEP TGOB.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage de deux ans avec une entreprise dont les activités recouvrent le référentiel professionnel de ce diplôme, par l'étude de la demande par BTP CFA Vendée, et par le nombre de places disponibles au CFA.

⇒ Les moyens mis en œuvre

Le Centre a établi un contenu de formation pour développer les savoirs et les savoir-faire des jeunes afin de les adapter aux exigences de l'entreprise.

> **Formation Générale :**

Expression Française et Ouverture sur le Monde, Mathématiques Appliquées.

> **Formation Professionnelle:**

Technologie Professionnelle, prévention des accidents, dessin technique et d'art, lecture de plans, métré, exercices pratiques complémentaires.

> **Utilisation des Moyens d'Autoformation:**

Centre de Ressources et d'Aide à la Formation, Salle Multimédia, Salle Informatique, Audiovisuel.

